

---

## Faits divers Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse

---

---

## Une exposition labellisée d'intérêt national par le ministère de la Culture

---

**Du 15 novembre 2024 au 13  
avril 2025 au MAC VAL**

---

C'est une véritable investigation du fait divers que mène le Musée d'art contemporain du Val-de-Marne, sous le commissariat de son directeur Nicolas Surlapierre, associé à Vincent Lavoie, historien de l'art et professeur titulaire à l'Université du Québec à Montréal pour livrer à l'automne prochain une vaste exposition temporaire qui réunit non moins de 80 artistes, de différents horizons et pratiques formelles. « Faits divers » a reçu le label d'intérêt national, relevant ainsi non seulement l'originalité de son propos mais également le fort engagement du musée à s'adresser à tous les publics, initiés et néophytes. Au travers d'une scénographie innovante qui donne les clefs du décryptage de multiples propositions artistiques qui explorent ledit « fait divers », les visiteurs pourront décoder les ressorts du genre. Et comme l'annonce le sous-titre de l'exposition « Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse », chacun d'eux peut ici laisser libre court à son imagination et son libre arbitre.

Cette exposition collective inaugure l'anniversaire des 20 ans du MAC VAL, célébré tout au long de l'année 2025. C'est très certainement la lecture du texte de Roland Barthes *Structure du fait divers* (1964) qui est à l'origine de cette exposition. « Frère bâtard de l'information », selon le sémiologue, le fait divers nous aide à nommer et à identifier les causalités aberrantes et les relations de coïncidences qui viennent bouleverser le quotidien. Cette exposition offre un large et complet panorama, dans un souci de comparaison, et joue sur les principes de l'énigme et de l'astuce. Le fait divers est la révélation de l'insondable mystère de la banalité. Il est le grain de sable qui grippe la morne routine des choses, l'anomie brutale, l'explosion de violence sous l'eau qui dort, la cruauté chez les braves gens. Il est aussi la revanche des obscurs et des sans-grades.

## « Faits divers » Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse

Parce que le fait divers est souvent lié à l'univers de l'enquête, à une certaine forme d'énigme et à la volonté des artistes d'élucider leur part mystérieuse, l'exposition s'articule autour de la poésie des équations à plusieurs inconnues qui sont pensées entre paramètre et registre « d'indicialité ». Chacune des équations sera introduite par « des pièces à conviction » confortant la métaphore bien légitime de l'enquête et laissant planer l'empreinte de l'erreur judiciaire ou de l'erreur humaine à l'origine de nombreux faits divers. C'est autant un univers de formes qu'un vaste champ lexical que s'emploiera à échafauder la présente exposition. L'abécédaire typologique, non sans faire référence au *Dictionnaire amoureux du faits divers* (Didier Decoin, Éditions Plon, 2022) entendra ainsi montrer la diversité des artistes et des formes qui se sont intéressés de près à ces événements singuliers entre indices indicibles et indécidables. Il visera également à mettre en lumière l'impact de la culture visuelle du fait divers sur l'art contemporain. En 26 lettres et 5 équations, l'exposition présentera une hypothèse de ce qu'est le fait divers mais se gardera bien d'imposer une réponse. Elle laissera ainsi libre cours à la possibilité, pour toutes et tous, de se faire son avis, d'être aussi saisis d'un doute ou tout simplement de se laisser porter par les délices de l'affabulation ou de la spéculation.

### Cinq équations structurent l'exposition

En sciences mathématiques, elles sont des variables et correspondent, assez bien, à l'univers des énigmes à résoudre. Elles résument la volonté des artistes à souvent vouloir élucider l'énigme qui, parfois ou souvent, sous-tend un fait divers et transforment les salles d'exposition temporaire du musée en un vaste jeu de plateau en référence au jeu de société célèbre. Chaque équation réunit 5 ou 6 lettres de l'abécédaire. Elles rompent avec l'ordre alphabétique afin que visiteuses et

visiteurs puissent appréhender le champ lexical « fait-diversier », les principales thématiques, la diversité des réponses proposées par les artistes ou les enjeux de réception.

Respectivement, les équations décrivent des grandes catégories ou des archétypes : « Au nom de la loi » (Équation à une inconnue), « Scénario catastrophe » (Équation à deux inconnues), « Faire violence » (Équation à trois inconnues), « Ouvrir l'œil » (Équation à quatre inconnues), « L'ombre d'un doute » (Équation à cinq inconnues).

### 26 hypothèses alphabétiques

Au-delà du caractère illustratif de l'abécédaire, le fait divers est également une excellente façon de questionner certains protocoles et modes opératoires de l'art contemporain. La « fictionnalisation » de l'événement dit mineur, la prégnance du modèle indiciaire, la transposition artistique de protocoles d'enquête : reconstitution, inventaire et collecte, le jeu des temporalités dans les représentations événementielles, l'éthique du témoignage et des discours probatoires, le sensationnalisme et les régimes des affects ou enfin les effets d'authenticité et débats d'opinion seront autant de points évoqués dans chacune des cinq équations qui structurent l'exposition.

Malgré un engouement certain, aucune exposition en France jusqu'à aujourd'hui n'a réellement été consacrée à une analyse artistique du fait divers. Puissant catalyseur d'affects (compassion, plaisir, curiosité, identification), le fait divers a une valeur fantasmagique qui participe de la dramaturgie et de l'art contemporain.

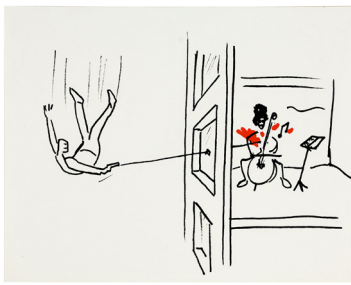
Nicolas Surlapierre  
Vincent Lavoie

Commissaire de l'exposition Nicolas Surlapierre  
Commissaire associé Vincent Lavoie  
Coordinateur Julien Blanpied, assisté de Marzia Ferri

Cette exposition est reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture qui lui apporte à ce titre un soutien financier exceptionnel.

Avec les oeuvres de Absalon, Lawrence Abu Hamdan, Mac Adams, David Ancelin, Eduardo Arroyo, Julien Audebert, Delphine Balley, Lewis Baltz, Ben, Carole Benzaken, Pascal Bernier, Ode Bertrand, Maurice Blin, Samuel Bollendorff, Christian Boltanski, Corinne May Botz, Véronique Boudier, Halida Boughriet, Mohamed Bourouissa, Xavier Boussiron, Joël Brisse, La Brodeuse masquée, Brognon Rollin, Benoît Broisat, Bureau of Inverse Technology, Sophie Calle, Jérôme Cavalière et Stéphane Déplan, Stephen Chalmers, Grégory Chatonsky, Nicolas Cilins, Claude Closky, Julien Creuzet, Claire Dantzer, Nicolas Daubanes, Nicolas Descottes, Éric Dubuc, Michel François, Sylvain Fraysse, Agnès Geoffray, Camille

Gharbi, John Giorno, Ana Maria Gomes, Pierre Huyghe, Ismaël Joffroy Chandoutis, Michel Journiac, Nina Laisné, Abigail Lane & Mathew Weir, Jean Le Gac, David Levinthal, Caroline Macdonald, Marko Mäetamm, Teresa Margolles, Pascale Mijares, Joachim Mogarra, Jacques Monory, Yann Morvan, Natascha Niederstrass, Didier Paquignon, Christian Patterson, Éric Pougéau, Alain Pratte, Lidwine Prolonge, André Raffray, Philippe Ramette, Virginie Rebetez, Antonio Recalcati, Jason et Carlos Sanchez, Alain Séchas, Bruno Serralongue, Nancy Spero, Angela Strassheim, Kiran Subbaiah, Taroop & Glabel, Julien Tiberi, Yann Toma, Cecilia Vicuña, Bob Watts...



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13

## Légendes visuels

- 1 Alain Séchas, *Suicide* (détail), 1991. Sérigraphies sur PVC, 32 x 45 cm. Collection IAC, Villeurbanne/Rhône-Alpes. © Adagp, Paris 2024. Photo © Blaise Adilon.
- 2 Éric Dubuc, *L'accident*, 1984. Peinture glycérophtalique sur toile, 168 x 217 cm. Collection MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne. Photo © Aurélien Mole.
- 3 Eduardo Arroyo, *Heureux qui comme Ulysse...*, 1977. Huile sur toile, 180 x 220 cm. © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. GrandPalaisRmn. © Adagp, Paris 2024. Photo © Bertrand Prévost.
- 4 Christian Boltanski, *Tout ce dont je me souviens*, 1969. Film cinématographique 16 mm, couleur, son, 0'24". © Adagp, Paris 2024. © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. GrandPalaisRmn / image Centre Pompidou, MNAM-CCI.
- 5 Sophie Calle, *On a trop déconné - Cul de sac*, 2023. Texte encadré, paroles encadrées. © Claire Dorn. © Adagp, Paris 2024.
- 6 Michel Journiac, *Dispositif meurtre et inauguration*, 1985. Vidéo bêta numérique, couleur, son, 12'12". © Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. GrandPalaisRmn / Service audiovisuel du Centre Pompidou. © Adagp, Paris 2024.
- 7 Éric Pugeau, *Mes chéris*, 2004. Encre sur papier, 21,5 x 14,5 cm. Collection Antoine de Galbert, Paris. Photo © Célia Pernot.
- 8 Absalon, *Assassinats*, 1993. Film vidéo, couleur, son, 23'. Collection Musée d'art contemporain de Marseille. Photo © Vincent Ecochard.

9 Philippe Ramette, *Le suicide des objets : le fauteuil*, 2001. Installation Tabouret et fauteuil en bois, corde, dimensions variables. Collection Frac Grand Large - Hauts-de-France. © Adagp, Paris 2024. Photo © DR.

10 Ben, *A Flux Suicide Kit*, 1966. Collection macLYON. © Adagp, Paris, 2024. © Ben Vautier. Photo © Blaise Adilon.

11 Claude Closky, *Soucoupe volante, rue Pierre Dupont (6)*, 1996. Photographie couleur, photomontage numérique, 30,2 x 20,2 cm. Collection MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne. © Claude Closky.

12 Stephen Chalmers, *Connie Elis*, 2009, série « Unmarked » Photographie, 60 x 75 cm. © Stephen Chalmers.

13 Jacques Monory, *Énigme n°26*, 1996. Huile sur toile, 195 x 520 cm. Collection MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne. © Adagp, Paris 2024. Photo © Jacques Faujour. © Adagp, Paris 2024.

« Tout ou partie des oeuvres figurant dans ce dossier de presse sont protégées par le droit d'auteur. Les oeuvres de l'ADAGP ([www.adagp.fr](http://www.adagp.fr)) peuvent être publiées aux conditions suivantes :

- Pour les publications de presse ayant conclu une convention avec l'ADAGP : se référer aux stipulations de celle-ci

- Pour les autres publications de presse

• Exonération des deux premières oeuvres illustrant un article consacré à un événement d'actualité en rapport direct avec celles-ci et d'un format maximum d'1/4 de page ;

• Au-delà de ce nombre ou de ce format les reproductions seront soumises à des droits de reproduction/ représentation ;

• Toute reproduction en couverture ou à la une devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service Presse de l'ADAGP ;

• Le copyright à mentionner auprès de toute reproduction sera : nom de l'auteur, titre et date de l'oeuvre suivie de © Adagp, Paris 2024, et ce, quelle que soit la provenance de l'image ou le lieu de conservation de l'oeuvre. »

Ces conditions sont valables pour les sites internet ayant un statut de presse en ligne étant entendu que pour les publications de presse en ligne, la définition des fichiers est limitée à 1 600 pixels (longueur et largeur cumulées).

Contacts presse : anne samson communications

Morgane Barraud +33 (01) 40 36 84 34 [morgane@annesamson.com](mailto:morgane@annesamson.com)

## MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

### Horaires d'ouverture

Musée  
Du mardi au dimanche et jours fériés de 11h à 18h.  
Fermeture des caisses 30 minutes avant. Fermeture les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 15 août et 25 décembre.

Jardin Michel Germa  
Accès gratuit  
Du mardi au dimanche de 9h à 18h.

### Accès

En voiture (à 5 km de Paris)  
Depuis le périphérique (sortie

Porte d'Italie ou Porte d'Ivry), rejoindre la Porte de Choisy, puis prendre la D5 jusqu'à la placé de la Libération à Vitry-sur-Seine (sculpture de Jean Dubuffet).  
Parking ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h. Accès rue Henri de Vilmorin, gratuit.

### En métro ou tramway

Itinéraire conseillé :  
Ligne 7 ou tramway T3, arrêt Porte de Choisy. Puis T9, arrêt MAC VAL.

Ligne 7 arrêt Villejuif - Louis Aragon. Puis bus 172 (dir. Créteil-l'Échat), arrêt MAC VAL ou bus 180 (dir. Charenton-Ecoles), arrêt Camélinat.

Ligne 8, arrêt Liberté. Puis bus 180 (dir. Villejuif), arrêt Hôtel de Ville.

### En RER

RER C  
Gare de Vitry-sur-Seine. Puis bus 180 (dir. Villejuif), arrêt Hôtel de Ville.

### RER D

Gare de Maisons-Alfort / Alfortville. Puis bus 172 (dir. Bourg-la-Reine RER), arrêt Henri de Vilmorin.